



Paris, le 23 novembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Les maires sonnent l'alarme : sans agent, sans argent, comment peuvent-ils agir ?**

Les enjeux et défis auxquels font face les 35 000 maires et présidents d'EPCI, employeurs de quelque 1,3 million d'agents communaux et intercommunaux ont été au cœur des débats de cette journée du 104<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité. Deuxième employeur de France, la Fonction publique territoriale peine pourtant à attirer les compétences nécessaires à garantir, maintenir et assurer la qualité, l'efficacité et la continuité des services publics de proximité.

La crise sanitaire révélait la pertinence et l'utilité de cette fonction publique, qui était sollicitée et plébiscitée. Les échanges dans les deux forums consacrés ce jour à cette thématique en témoignent : les employeurs se sentent démunis et dans l'impossibilité d'agir faute de moyens.

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, les maires et les présidents d'intercommunalité s'inquiètent notamment de ne pas réussir à recruter, du manque de candidats ou de l'absence de compétences. Les métiers en tension se multiplient. Secrétaires de mairie, policiers municipaux, animateurs, comptables... tant de métiers indispensables. Et pourtant, les élus du bloc communal résistent. Ils s'efforcent de garder le cap : garantir, au quotidien, des services publics locaux de qualité aux citoyens tout au long de leur vie.

L'AMF alerte depuis de nombreuses années sur l'importance d'agir, rappelle les spécificités de la FPT pour garantir sa cohérence, interpelle sur les difficultés grandissantes et travaille à des propositions.

Les échanges ont permis de réaffirmer les constats, positions et demandes récurrentes de l'AMF :

- rendre la FPT plus contemporaine et adaptée aux enjeux actuels. Il s'agit de reprendre les fondamentaux et lever certains freins : concurrence entre territoires, rigidité des grilles indiciaires, des avancements, difficulté des reconversions et des parcours professionnels....
- faire confiance aux acteurs locaux
- concrétiser les travaux menés, notamment les 26 propositions pour revaloriser le métier de secrétaires de mairie transmis au gouvernement il y a plus d'un an, et entendre les sollicitations comme par exemple celles de revitaliser le métier de gardes champêtres
- faire connaître les quelques 250 métiers de la FPT aux plus jeunes en la rendant plus accessible et dynamique, notamment en gravant le co-financement de l'apprentissage.

Il est urgent d'agir pour donner envie de venir travailler dans les communes et intercommunalités, attirer les talents, fidéliser les agents par les parcours professionnels et la mobilité mais aussi les motiver. Il faut travailler l'attractivité dans son ensemble et pas uniquement par pansement.

Il est évidemment crucial pour les maires et présidents d'intercommunalité, employeurs, de pouvoir concrètement agir pour leurs agents. Il ne leur est plus possible de faire plus avec moins.

Ces diagnostics ont été dits, écrits, les rapports, analyses, constats, travaux sont connus, au gouvernement de construire avec les associations d'employeurs territoriaux une feuille de route précise et concrète.

**Marie-Hélène GALIN**  
Tél. 01 57 25 20 33  
[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

**Thomas OBERLE**  
Tél. 01 57 25 20 34  
[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)